

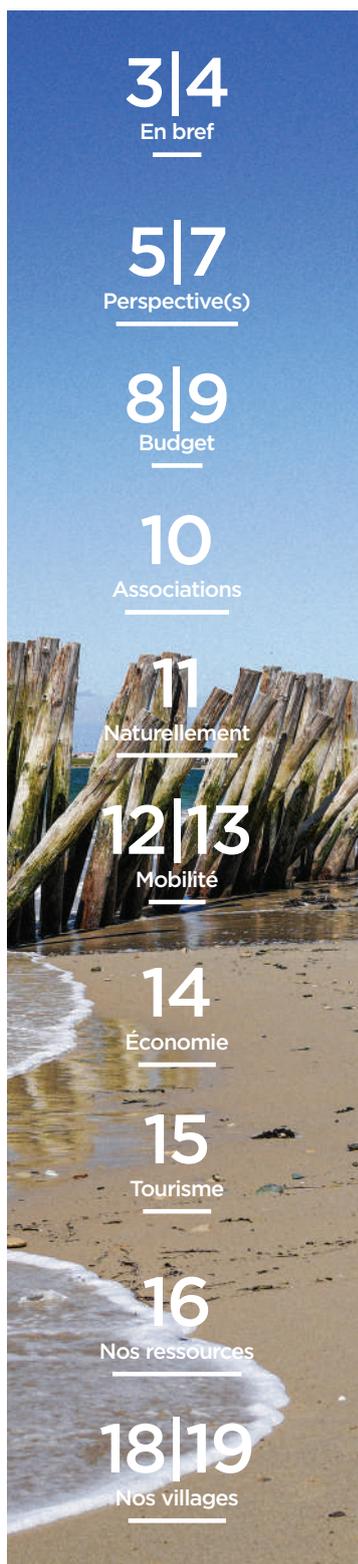
NO TRES ÎLE

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier :
Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier-en-l'île

N° 15
Juin 2025




ÎLE DE
Noirmoutier
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Fabien GABORIT

*Président de
la Communauté
de Communes*

Chers iliens, chères iliennes,

L'équipe communautaire et moi-même sommes heureux de vous proposer ce nouveau numéro de Notre Île, à la veille de la saison estivale qui débute.

Vous y découvrirez le budget avec les grands projets qui vont être menés sur l'année 2025, au-delà d'un exercice obligatoire, il s'agit bien pour les élus de fixer une trajectoire pour mener un projet politique d'envergure pour notre île. Notre collectivité malheureusement a pris un retard considérable sur l'adaptation et la structuration de notre territoire, sujets qui sont désormais devenus des urgences pour le maintien et le développement de la dynamique économique du territoire. Aussi ce budget 2025 très ambitieux avec un niveau d'investissement de l'ordre de 10 000 000 € démontre notre volonté d'avancer plus vite en matière d'aménagement du territoire. Habitat, défense contre la mer, santé, mobilité, autant de projets structurants qui apporteront un mieux-vivre au quotidien pour chaque ilien, permanent, saisonnier, visiteur.

La Communauté de Communes reste mobilisée dans l'accompagnement de la vie associative, elle conserve son soutien financier aux différentes structures avec une enveloppe de 258 340 €, dont 173 500 € pour l'activité nautique, car le tissu associatif participe du lien intergénérationnel et de la dynamique du territoire.

L'innovation fait partie de notre marque de fabrique, la réutilisation des eaux issues des stations d'épuration fait de notre collectivité un exemple pour de nombreux territoires, en cela nous poursuivons notre côté visionnaire en améliorant la qualité de cette ressource et en allant plus loin que ce qu'impose le cadre légal.

La quête de l'excellence est au cœur de nos savoir-faire, notamment à l'Office du tourisme qui s'engage tous les ans dans la démarche « qualité tourisme » pour garantir le meilleur des accueils à nos visiteurs et vacanciers, en leur apportant écoute et conseils.

Belle saison à toutes et à tous et belle découverte aux nouveaux venus sur notre territoire.

Le journal de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier : Barbâtre – L'Épine – La Guérinière – Noirmoutier-en-l'île

Dépôt légal. ISSN 2801-1570

Pour ce journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier recyclé avec encres végétales. Ce journal est imprimé à 5 300 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.

Directeur de la publication : M. Fabien GABORIT.

Coordination de la rédaction et de la mise en page :
Magali Violeau, Clémence Pavageau et l'agence Graffocean.

Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier.
Tél. : 0251358989 - E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits photos : Communauté de Communes, LMWR, unsplash.fr, Joyce Jous, Office de tourisme - Quentin Boulegon, Les Petits Pas, David Simonin et Stéphanie Mouillard, Gabrielle & Léo, Pauline Gourronc, Maison de l'emploi - France services, Pierre Perron, Pixabay, Gondécourt, Mairie de Noirmoutier-en-l'île, Mairie de La Guérinière, Mairie de Barbâtre, Mairie de L'Épine, Office de tourisme - Léa Filisetti.

Impression : imprimerie Champagnac / Relecture : Les Décoquilleurs.

Événement

Le guide des animations est arrivé ! 96 pages pour profiter pleinement de l'été

Envie de faire le plein de découverte, de musique, de créativité ? Le guide des animations est votre compagnon indispensable pour ne rien manquer de l'été.

Au programme : concerts et spectacles, expositions et ateliers créatifs, sports et animations, événements traditionnels, marchés artisanaux, feux d'artifice...

Vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres ?

Le guide est disponible gratuitement en version papier dans les Offices de tourisme, mairies, et Communauté de Communes, ou en téléchargement sur notre site internet.



Solidarité

Des jeunes saisonniers recherchent un logement pour l'été

HABITAT **U.I. DE Noirmoutier** **Gabrielle & Léo** **COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOLIDAIRE** **MAIRIE DE NOIRMOUTIER**

**GABIN, SOPHIE, JULIEN,
CHERCHENT UN LOGEMENT.**

**ET SI VOUS EXPÉRIMENTIEZ
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE
SOLIDAIRE ?**

AUDE EST À VOTRE ÉCOUTE AU :
06 59 94 53 09
contact@gabrielle-leo.fr
www.gabrielle-leo.fr

Si vous disposez d'une chambre libre chez vous, vous pouvez les aider !

Un dispositif de cohabitation intergénérationnelle, lancé par l'association Gabrielle & Léo, facilite la mise en relation entre des habitants prêts à accueillir un jeune et des saisonniers à la recherche d'un hébergement.

Ce système simple et encadré permet non seulement de rendre service, mais aussi de créer du lien entre générations, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Pour en savoir plus sur le dispositif ou proposer une chambre, contactez l'association au 06 59 94 53 09 ou par mail contact@gabrielle-leo.fr

En bref

La Piscine!

| Fête ton anniversaire dans l'eau !

Envie d'un anniversaire original et inoubliable ? Viens souffler tes bougies à la Piscine ! Pour les enfants de 4 à 12 ans, la piscine propose un goûter d'anniversaire aquatique sur réservation, en dehors des vacances scolaires.

Au programme :

Deux heures d'animation encadrées par un maître-nageur, de 15h à 17h.

Au menu : un grand jeu aquatique suivi d'un moment goûter bien mérité. De quoi faire le plein de rires et de souvenirs !

Infos pratiques :

- Pour 10 enfants maximum ;
- 1 à 2 adultes accompagnateurs (+ 18 ans) doivent être présents dans l'eau selon le nombre d'enfants ;
- Un réfrigérateur est à disposition pour conserver le gâteau. Le goûter est à la charge du parent organisateur ;
- La piscine offre les boissons (sirops à l'eau).



Tarif :

- 8 € par enfant ;
- Gratuit pour l'enfant qui fête son anniversaire et les accompagnateurs.

La séance est à valider avec les maîtres-nageurs.

Réserve vite ta date et plonge dans un anniversaire plein d'éclaboussures et de bonne humeur !

Vie associative

| Coup de neuf pour le Martroger III

Du 5 au 19 mai a eu lieu le grand carénage du Martroger III sur le chantier des Ileaux à Noirmoutier-en-l'île. L'équipe au chantier, accompagnée de quelques bénévoles de l'association, est intervenue pour nettoyer, décaper et repeindre la coque du bateau, lui redonnant ainsi toutes ses qualités nautiques.

Martroger III Histoire d'un baliseur et d'une association

Symbole de la mémoire maritime de l'île de Noirmoutier, le Martroger III est bien plus qu'un bateau de travail : il incarne une part essentielle du patrimoine local.

Si le nom d'Alain Maroncle résonne encore lorsque l'on évoque le Martroger III, celui de Jean-Luc Berthaud y est tout aussi profondément ancré. Maître d'œuvre de sa restauration, puis skipper pendant de longues années, il a souhaité raconter cette aventure humaine et maritime, dans un ouvrage paru en mars dernier.

Dans ce livre, l'auteur retrace l'histoire du bateau, de ses années de service comme baliseur jusqu'à sa nouvelle vie en tant qu'ambassadeur de la mémoire maritime, notamment à travers ses nombreuses actions pédagogiques.

Le décès d'Alain en 2023 a été le déclencheur de ce projet d'écriture : un hommage à un homme, mais aussi à un bateau devenu emblématique sur l'île de Noirmoutier.

En vente dans les librairies de l'île, 25€, Éditions Maison.



Carte d'identité :

- Année de construction : 1933 ;
- Lieu de construction : Sables-d'Olonne ;
- Affectation d'origine : Quartier maritime des Phares et Balises de Noirmoutier ;
- Classé monument historique : 1993 ;
- Restauré et acheté par le District de l'île (anciennement Communauté de Communes) : 2000 ;
- Confié à l'association des Amis du Martroger : 2002.

Pendant 58 ans, le Martroger s'est consacré à sa mission d'entretien et de maintenance des phares et balises destinés à sécuriser la navigation maritime. Des subventions ont été sollicitées auprès de la DRAC, de la Région et du Département à hauteur de 80 % du montant HT.

Perspective(s)

—
**Focus
sur l'eau**





L'eau, une ressource inestimable à protéger!

Figure 1 Station de la Salaisière

L'île de Noirmoutier pionnière en matière de gestion et de traitement de l'eau, fait figure d'exemple pour de nombreux territoires, preuve en sont les nombreuses visites de nos stations d'épuration par des collectivités et des universités. Désormais, la Communauté de Communes franchit une étape supplémentaire en matière de qualité de l'eau en intégrant un procédé de traitement des micropolluants par charbon actif.

QUELS MICROPOLLUANTS DANS NOS EAUX ?

La station d'épuration de la Salaisière à Noirmoutier-en-l'île réalise à fréquence régulière (tous les 4 ans) des analyses portant sur la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et les eaux traitées de la station d'épuration ainsi que dans les boues.

Les analyses concernant les eaux usées traitées mettent en évidence la présence de micropolluants, certes à faible concentration, mais dont certaines doivent être réduites au maximum afin de garantir une qualité d'eau rejetée au milieu naturel ou bien réutilisée en irrigation.

Sur les 100 paramètres analysés, les micropolluants que l'on retrouve en entrée de la station d'épuration sont principalement :

- Des métaux ;
- Des produits phytosanitaires ;
- Des produits médicamenteux ;
- Des hydrocarbures ;
- Des HAP (provenant des gaz d'échappement principalement) ;
- Des alkylphénols (détergents, produits de traitement de surface, peinture à l'eau).

NOUS SOMMES TOUS, À NOTRE NIVEAU, DES PRODUCTEURS DE MICROPOLLUANTS QUE L'ON RETROUVE DANS LES EAUX USÉES.

C'est pour cela que la Communauté de Communes, attentive à la préservation des ressources et du milieu naturel, a décidé de mettre en place une expérimentation à base de charbon actif. L'objectif est d'éliminer plus de 70 % des micropolluants en sortie de filière de traitement.

Le saviez-vous ? En Suisse, toutes les stations d'épuration sont équipées de filtre à charbon actif afin de préserver la qualité de l'eau, notamment celle du lac Léman.

En France, à ce jour, il n'y a pas encore de réglementation imposant ce type de traitement sur des stations d'épuration de la taille de celles de l'île de Noirmoutier.

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier est soucieuse de la préservation de son environnement impliquant d'avoir une qualité d'eaux usées traitées qui réponde aux exigences réglementaires mais elle désire aller encore plus loin en poussant le traitement au maximum avec la mise en place d'un traitement dit quaternaire.

Le but étant de préserver, davantage, les zones de baignade, de pêche à pied de loisir, la conchyliculture, l'aquaculture, les marais salants, mais également assurer une qualité d'eau répondant à l'usage en irrigation des terres agricoles.

LE FILTRE À CHARBON ACTIF COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe d'élimination des micropolluants avec du charbon actif porte sur une accumulation par ADSORPTION (et pas absorption) de ces composés dans les pores de chaque grain de charbon.

La surface interne est comprise entre 500 et 1500 m²/g de charbon.

Cette surface permet de retenir les micropolluants qui se fixent sur les parois.

Dans les faits, l'eau est pompée dans une colonne qui contient du charbon actif. L'eau passe à travers la colonne continuellement, de bas en haut, ce qui entraîne une accumulation des substances sur le filtre. Pour cette raison, le filtre a besoin d'être remplacé périodiquement. Un filtre utilisé peut être régénéré de différentes façons, le charbon en grain peut être régénéré facilement en oxydant la matière organique ou par pyrolyse. L'efficacité du charbon actif diminue alors de 5 à 10 %. Une petite partie du charbon actif est détruite pendant le processus de régénération et doit être remplacée.

En parallèle, la Communauté de Communes a renouvelé son partenariat avec Vendée Eau pour poursuivre son engagement dans la démarche « **Chaque goutte compte** ». Cette opération permet d'accompagner les collectivités autour des économies d'eau. Un audit des consommations est réalisé pour identifier les enjeux d'économies pour la collectivité. Une fois les préconisations posées, Vendée Eau conseille la collectivité dans le choix des solutions, en privilégiant les solutions simples et à maintenance légère et assiste la collectivité dans le suivi de ses consommations en eau potable, parce qu'il n'y a pas de petites économies et que chaque goutte compte.

PROTÉGEONS NOTRE EAU, PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ

La qualité de l'eau est un enjeu majeur de santé environnementale. C'est pourquoi la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, s'est engagée avec les collectivités du territoire dans une démarche de réduction des produits chimiques utilisés pour l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments.

Des solutions plus durables existent tout en conservant l'efficacité exigée selon les situations :

- Réduction de l'usage des produits biocides ;
- Privilégier le nettoyage simple lorsque la désinfection n'est pas nécessaire ;
- Adoption de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Cette démarche a pour but de diminuer au maximum la présence de perturbateurs endocriniens et autres agents cancérigènes dans les locaux, mais aussi dans l'eau que nous utilisons.

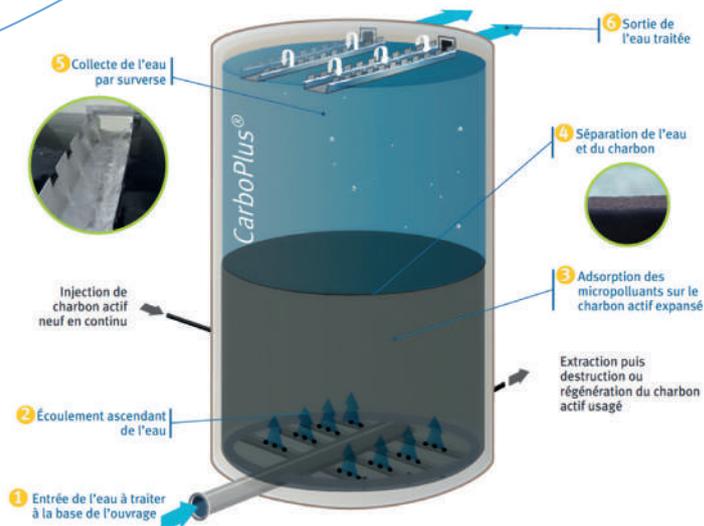


Schéma du procédé breveté par la société STEREAU, filiale de SAUR CarboPlus®

Sortie de l'eau traitée en haut de l'ouvrage

Séparation de l'eau et du charbon

Adsorption des micropolluants sur le charbon actif expansé (écoulement ascendant)

Entrée de l'eau à la base de l'ouvrage

ET CHEZ SOI, QUE PEUT-ON FAIRE ?

L'implication des particuliers est également indispensable dans le but de minimiser l'impact des activités humaines polluantes sur le cycle de l'eau. Le concept One Health (Une seule santé) porté par l'Organisation Mondiale de la Santé rappelle l'importance du lien entre notre santé, celle des animaux et celle de l'environnement. Les solutions de remplacement de nombreux produits chimiques sont souvent simples à mettre en œuvre et plus économiques.

Afin de s'initier, voici deux recettes naturelles que vous pouvez mettre en place à domicile.

LESSIVE MAISON AU SAVON NOIR :

Dans une bouteille, mélangez 50 g de savon noir en copeaux (ou liquide) à 1 litre d'eau chaude. Quand la préparation a tiédi, versez une cuillère à soupe de bicarbonate de soude. Mélangez à nouveau. Vous pouvez ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles pour parfumer. Conseil d'utilisation : un verre par machine.

NETTOYANT MULTI-USAGES :

Dans une bouteille, mélangez un litre d'eau chaude avec 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude. Ajoutez 2 cuillères à soupe de vinaigre blanc et quelques gouttes d'huiles essentielles (citron, tea tree...). Fermez et agitez doucement.

CONSEILS D'UTILISATION :

- Secouer avant chaque utilisation ;
- Ne pas rincer ;
- À appliquer à l'éponge sur les surfaces.

+ d'infos sur : www.cdc-iledenoirmoutier.com



Budget

En 2025, la Communauté de Communes prévoit des dépenses de fonctionnement courant comme d'investissement d'un montant de 24,5 millions d'€. Voici quelques chiffres clés pour les comprendre.

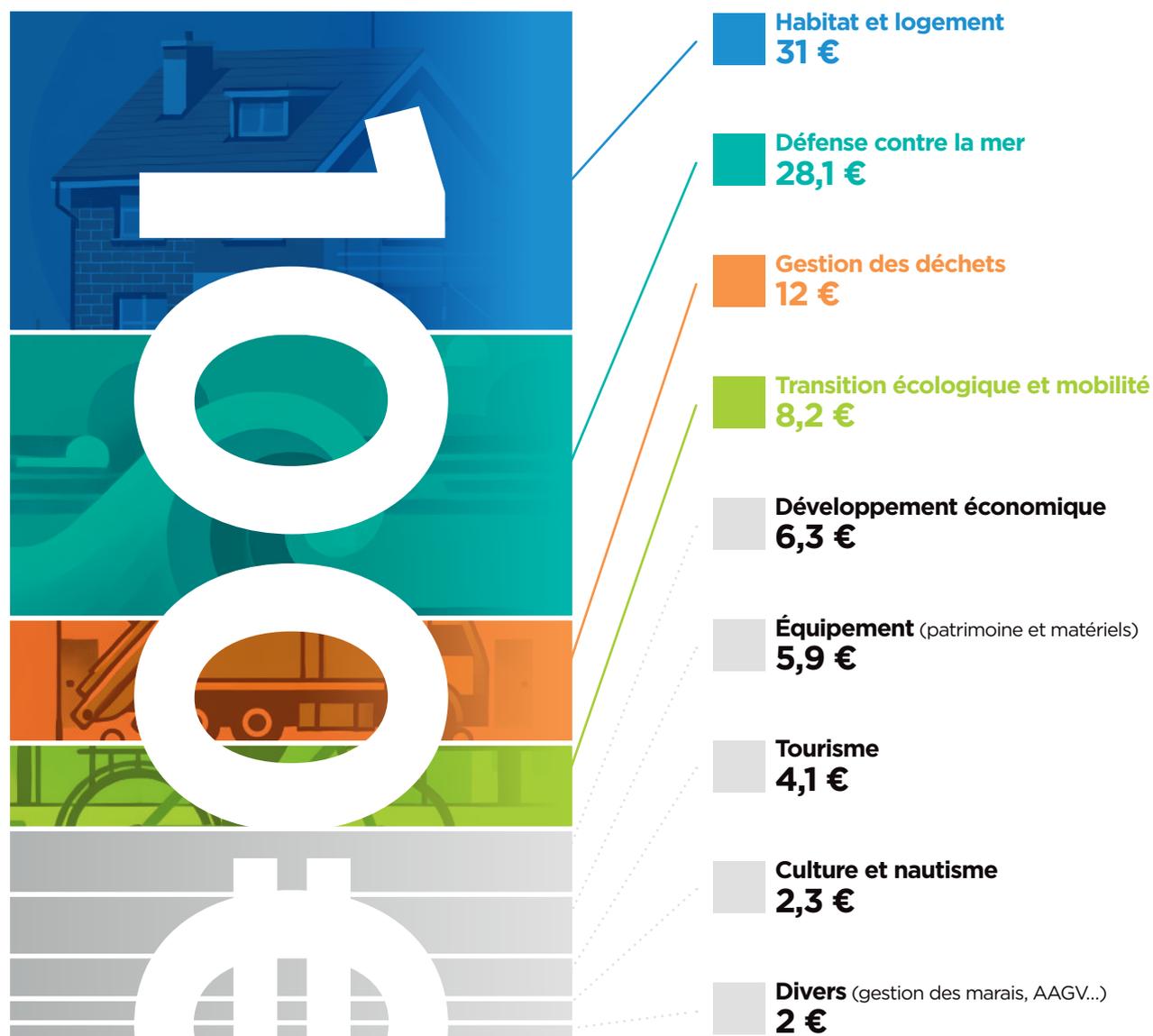
| Quels secteurs en bénéficient ?

Ce sont les services touchant le quotidien et la proximité qui pèsent majoritairement notamment la collecte des déchets et la mobilité, l'habitat constitue une part également importante dans la mesure où elle est la priorité numéro un des élus communautaires pour le territoire. La défense contre la mer maintient un niveau d'investissement élevé compte tenu des programmes à venir ou déjà engagés. Ces 4 thématiques représentent 55 % du budget.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 10 M€ auxquels s'ajoutent les opérations engagées en 2024 et qui seront payées en 2025 pour 1,5 M€ soit un total de 11,5 M€.

Au titre de la seule année 2025, soit les 10 M€, la répartition peut être la suivante :

Pour 100 euros investis par la Communauté de Communes...





Habitat et logement

3 298 363 € sont dédiés à l'habitat dont 2,2 millions d'euros pour la réhabilitation du 4 rue de la Frelette, du 5 rue du Grand Four et du 43 av. Joseph Pineau, 83 000 € pour l'acquisition de Tiny House(s) et 121 250 € pour l'accompagnement pour la rénovation énergétique *via* le Guichet Unique.



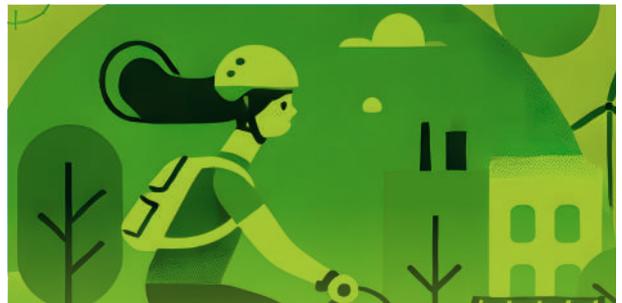
Collecte des déchets

5 306 416 € concernent le service de collecte ainsi que la gestion et le traitement des déchets, dont 989 000 € pour le matériel et les équipements avec l'acquisition d'une benne à ordures ménagères électrique, et 161 000 € pour le déploiement de la collecte des biodéchets, mais également le fonctionnement en accès libre de la déchetterie pour tous les particuliers.



Défense contre la mer

3 091 755 € dont 1 000 000 € de travaux prévus pour le perré des homardières et le projet des portes anti-submersion et 1 179 500 € investis en propre par la collectivité pour l'entretien des digues, des perrés et des espaces dunaires : entretien des enrochements de l'Épine, rejointoiement des perrés de La Guérinière, transfert de sable, restauration d'épis, entretien des digues, aménagement des cordons dunaires... Une provision est mise en place en cas de tempête.



Transition et mobilité

2 219 673 €, le budget en matière de mobilité est organisé autour de trois actions fortes : le financement des Gratibus, à hauteur de 594 955 €, les projets de développement et l'entretien des pistes cyclables pour 508 000 € *via* la réalisation de travaux ou le versement de fonds de concours aux Communes comme pour la piste cyclable entre Noirmoutier centre et Le Vieil par exemple et le financement du transport à la demande Mob'île pour 481 850 €.

Associations

Soutien à la vie associative

La Communauté de Communes maintient le soutien aux associations locales, organisatrices de manifestations culturelles, musicales et sportives, ou œuvrant en faveur du développement du nautisme. Les subventions accordées permettent ainsi de soutenir des projets reconnus d'intérêt général, de dimension ou de rayonnement intercommunal, qui participent à l'animation et au dynamisme du territoire.

Zoom sur l'école de musique « La Clé de Sol »

Guitare, piano, batterie, saxophone, clarinette ou djembé... Chaque semaine, ces instruments résonnent entre les mains des 132 élèves de l'école de musique La Clé de Sol, implantée au Vieil, dans l'ancienne école du village.

Depuis plus de 40 ans, cette association, soutenue par la Communauté de Communes, œuvre activement pour l'éveil et la pratique musicale sur le territoire.

Sabine CUZIN, Présidente de l'établissement précise : « Plus de 80 cours sont dispensés chaque semaine par sept professeurs, venus de l'île et du continent. Une cinquantaine de nos élèves ont moins de 20 ans.



258 340 € de subventions accordées aux associations pour 2025

- 34 associations soutenues
- 84 840 € pour la culture et le sport
- 173 500 € pour le nautisme



Nous organisons annuellement une évaluation de leur niveau, ainsi que de nombreux événements musicaux tout au long de l'année. Nous proposons également des cours le samedi, pour permettre aux lycéens et étudiants de poursuivre leur apprentissage musical. »

Parmi ces temps forts, le concert de fin d'année aux Salorges, qui attire environ 250 spectateurs, constitue un moment phare. D'autres concerts sont également programmés dans les trois autres Communes de l'île, renforçant le lien culturel à l'échelle intercommunale.

L'école propose des cours collectifs, des cours individuels, des chorales (adultes et enfants).

UN ENGAGEMENT FORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour accompagner cette dynamique, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier apporte un soutien financier annuel d'environ 47 000 €, incluant la prise en charge des loyers, d'une subvention pour chaque élève de moins de 20 ans (de la 1^{ère} à la 3^{ème} année - 30 minutes) et des jeunes talents (à partir de la 4^{ème} année), des animations musicales et portes ouvertes, ainsi que pour l'achat d'instruments de musique. Par ailleurs, la Communauté de Communes recrute chaque année 2 intervenants pour les séances d'éveil musical dans les écoles primaires de l'île.

Information :

lacledecsolnoirmoutier@gmail.com

02 51 39 65 65

www.cledesol.wordpress.com

17 rue Monseigneur Sobeaux

BP 322 - 85330 Noirmoutier-en-l'île

Naturellement

Confortement des ouvrages de protection à La Guérinière et l'Épine

La tempête Céline, survenue durant l'hiver 2023, a laissé des traces et des dommages sur notre littoral, leur impact a été traité au cours du premier semestre 2025, pour un montant total de 200 000 € HT. Financés à 100 % par la Communauté de Communes, les travaux réalisés sur les communes de La Guérinière et de l'Épine visent à garantir la stabilité des ouvrages de protection et leur résistance face aux événements météo-marins.

Une première opération s'est déroulée au premier trimestre sur le perré du Fier, à La Guérinière, pour un montant de 92 000 € HT. L'ouvrage maçonné a été restauré sur 250 mètres linéaires, avec un rejointoiement complet du pied jusqu'à la crête, afin d'assurer son étanchéité.

Le deuxième trimestre a été consacré à la réhabilitation de plusieurs perrés en enrochements sur les secteurs de la Martinière et Saint-Jean, à l'Épine, pour un montant de 110 000 € HT. Au total, 250 mètres d'ouvrages ont été confortés, avec la reprise des cavités et des affaissements causés par les dépressions hivernales. Ces opérations d'entretien courant sont indispensables pour garantir la stabilité des ouvrages et assurer leur efficacité maximale.



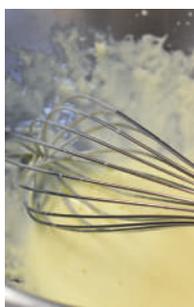
Vers une restauration collective noirmoutrine plus joyeuse, durable, autonome et qualitative !

Sur l'île, près de 400 000 repas sont consommés par an dans les restaurants collectifs. La restauration collective est un levier clé pour emmener progressivement le territoire vers une transition alimentaire à travers la sensibilisation des équipes, des convives (des jeunes enfants aux personnes âgées) et des familles.

Dans ce sens, la Communauté de Communes s'appuie sur l'association Campus Fertile du Pays de Retz, membre du Mouvement des Cuisines Nourricières, pour accompagner la restauration collective de l'Île de Noirmoutier. Il s'agit d'un programme collectif ou individuel et depuis novembre, plusieurs temps forts ont été proposés :



Réunion de lancement et conférence de Gilles DAVEAU



Atelier « Qu'est-ce qu'on mange ce soir ? »



Groupe d'échanges des gestionnaires et cuisiniers



Formation Cuisines Nourricières



Accompagnement de la cantine de La Guérinière pour la rédaction d'un Projet Alimentaire de Référence



Accompagnement de la cuisine centrale de Noirmoutier sur les plans alimentaires et menus

■ Participation à ce jour : 9 restaurants collectifs, une dizaine d'élus, 27 agents, 25 habitants

Cet accompagnement, mené dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, se poursuit jusqu'à l'été 2026.

Mobilité



Interview « Mob'île, cela nous rend vraiment service ! »

16h30. Le rendez-vous pris près du centre de Noirmoutier, Clarisse sort de sa maison, un bras en écharpe. Il est cassé depuis plusieurs jours après une mauvaise chute et elle a entamé une rééducation à l'Épine.

Clarisse ne peut évidemment pas conduire, à peine apparaît-elle sur le pas de sa porte qu'un véhicule se stationne. Bruno, un des chauffeurs de Mob'île, l'accueille chaleureusement, à bord d'un véhicule électrique.

Notre Île : « Clarisse, vous connaissiez ce système de transport à la demande ? »

Clarisse : « Absolument pas. C'est mon kiné qui m'en a parlé. Cela nous rend vraiment service. Mon mari ne peut pas m'amener à tous mes rendez-vous, il fait ce qu'il peut. C'est très sécurisant ! »

Notre Île : « C'est votre premier trajet ? Comment avez-vous pris rendez-vous ? »

Clarisse : « Ah non c'est déjà mon troisième. J'ai deux rendez-vous par semaine, je dois d'ailleurs changer le prochain. Il faut appeler un numéro, donner ses horaires tout simplement. Jusqu'ici tout s'est très bien passé. »

Notre Île : « Une fois la rééducation terminée, vous pensez de nouveau utiliser le TAD ? »

Clarisse : « Oh je ne veux pas en abuser. Il y a certainement des gens qui en auront besoin plus que moi. »

Bruno réagit : « Ah mais justement, c'est pour tout le monde ! Pas que pour des raisons médicales. On emmène les gens au marché, visiter des amis en Ehpad. C'est très important. Parfois, on prend des voisins dans un même trajet, alors ils discutent. On transporte toutes les semaines des membres du Club des anciens jouer aux cartes. On les dépose et on vient les rechercher. Cela évite de rester enfermé, ça rompt l'isolement. C'est une société de service, il ne faut pas hésiter et plus il y aura de demandes, plus le service fonctionnera ! »

Mob'île, un transport gratuit, à la demande

Savez-vous que quels que soient votre âge, votre situation, votre adresse sur l'île, un transport à la demande gratuit est mis à disposition par la Communauté de Communes ?

Il s'appelle Mob'île et réunit deux formules depuis septembre 2024. La première, toute l'année, permet un transport en « porte-à-porte », pour toute personne de plus de 75 ans, en mobilité réduite ou en fragilité temporaire pour raison médicale (avec certificat).

Une autre formule, le point à point (des arrêts définis sur toute l'île), fonctionne dix mois sur douze, hors été (le Gratibus prend alors le relais), pour tout habitant (à partir de 11 ans, sans accompagnement) et pour tout motif. Un rendez-vous administratif, un entretien, une visite à un proche, un tour au marché, un cours de musique ou du sport, tout est possible, du lundi au samedi.



Après inscription, *via* un formulaire à télécharger sur le site de la Communauté de Communes ou disponible en version papier en Mairie et à la Communauté de Communes, un des quatre chauffeurs viendra vous chercher.

Vous pourrez ainsi être conduit par Laurence, première recrutée en septembre. Une expérience en transport scolaire adapté à Ancenis, elle cherchait un travail similaire sur l'île et ne tarit pas d'éloges sur ce dispositif « extraordinaire pour les habitants, il répond vraiment à un besoin ».

Même enthousiasme chez Bruno, ancien ambulancier, qui met son expérience au service de Mob'île, au volant de véhicules électriques.

Un service de transport gratuit avec des chauffeurs sympas ? Le bouche-à-oreille a très vite pris : vous êtes 645 inscrits (444 en porte-à-porte et 201 en point à point). Et le potentiel est énorme, dit Bruno !

À vos marques, prêts ? Embarquez c'est l'été !



Bientôt la saison estivale, son soleil, ses balades, la plage et Gratibus ! Pour répondre à l'afflux d'estivants et de véhicules, une offre de transport gratuit existe depuis plusieurs années sur l'île.

Dès le 28 juin et jusqu'au 31 août, profitez de ses 5 lignes. Une permet, depuis la gare routière de Noirmoutier-en-l'île, de rejoindre la commune de votre choix sur l'île.

Quatre autres lignes sont mises en place pour rejoindre L'Herbaudière, Le Vieil, les plages des Sableaux et des Dames.

Comme Mob'île le transport à la demande, sa gestion rentre dans le cadre d'une « ambition politique d'atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2040. En agissant sur la mobilité, on répond à un gros enjeu en termes de consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre », précise Annelise Soulard-Dulucq,

directrice Transition écologique, énergétique et mobilité.

Le Gratibus de l'île, moyen de transport collectif et alternatif, fait se relayer deux bus en biocarburant sur tout le territoire et des bus électriques sur la partie noirmoutrine.

Son succès est indéniable. En 2024, 135 000 voyages ont été comptabilisés, soit une hausse de 3 %.

Pour faciliter son usage, une appli gratuite est à télécharger, Pysae, pour retrouver les circuits, les horaires et la position en temps réel du bus que l'on souhaite emprunter.

Si la mobilité est favorisée sur l'île par le Mob'île, le Gratibus, une convention a aussi été passée avec BlablaCar Daily. La Communauté de Communes s'engage à subventionner le covoiturage et agit sur cette fameuse mobilité du quotidien. Celle qui aura aussi un impact fort sur l'environnement !

Économie

De nouveaux ateliers aux Mandeliers Les entreprises s'installent !

Après plusieurs mois de travaux, les nouveaux ateliers de la Zone d'Activités Economiques des Mandeliers sont désormais prêts à accueillir leurs premiers occupants. D'une surface totale de 235 m² (hors mezzanine), le bâtiment propose cinq ateliers, allant de 51 m² à 168 m², conçus pour répondre aux besoins des entreprises locales : atelier, bureau, sanitaire (douche, wc) et mezzanine.

Conçu par l'agence Fonteneau Architecte, ce bâtiment a représenté un investissement global de 1 445 938,59 €, incluant les travaux, la maîtrise d'œuvre, les études techniques et le contrôle réglementaire. Il est également équipé de panneaux photovoltaïques, renforçant la performance énergétique de l'ensemble.

Tous les ateliers ont trouvé preneurs par des entreprises locales et les premières installations sont prévues prochainement.

Implantée sur un site de 5 hectares, la ZAE des Mandeliers compte aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises issues de secteurs variés, témoignant du dynamisme économique local.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

- Maximum Glisse
- Seb Renov Services
- Conciergerie Jacobsen
- PM Peinture
- Sergent Électricité Automatisme & SARL
- DERY Multiservices (en colocation de bail)



Lieu : 12 rue de Tranchard, ZAE Les Mandeliers, La Guérinière.



Tourisme

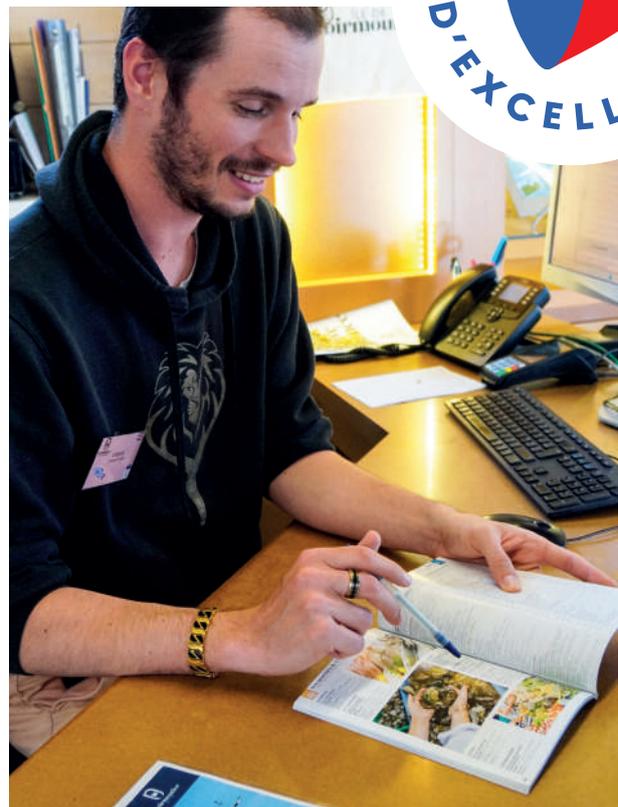
Le label

« qualité tourisme » devient
en 2025 « Destination d'excellence »



L'Office de tourisme de l'Île de Noirmoutier est engagé depuis 2016 dans une démarche qualité. Ce projet n'est pas un simple label que l'on affiche, mais un véritable engagement envers la clientèle touristique, ainsi qu'un outil de développement et de pilotage pour notre structure. L'accueil et le conseil en séjour sont bien entendu essentiels et le travail produit doit répondre à de nombreux critères d'exigence. Les autres activités de l'Office : promotion, marketing, management, gestion des ressources humaines sont aussi concernées. L'obtention de la marque « qualité tourisme » a généré le plus haut niveau du classement national pour l'Office et est indispensable pour l'obtention classement de station de tourisme pour la ville de Noirmoutier-en-l'île.

Le label « qualité tourisme » devient en 2025 « Destination d'excellence ». Les thématiques "environnementales et Responsabilité Sociétale des Entreprises " sont désormais intégrées dans le référentiel national et seront auditées par un cabinet spécialisé. La stratégie touristique portée par les élus s'inscrivant pleinement sur la transition environnementale, la démarche de labellisation est donc une priorité pour 2025. C'est un nouveau défi pour toute l'équipe de l'Office de tourisme, avec l'objectif permanent d'un service clients de haut niveau, indispensable à la fidélisation d'une clientèle touristique de plus en plus « volatile ».



Nos ressources

Tri des biodéchets : l'apport volontaire désormais accessible partout !

La Communauté de Communes poursuit son engagement pour une gestion plus durable de nos déchets. Bonne nouvelle : l'ensemble du territoire est désormais équipé pour la collecte des biodéchets en apport volontaire !

Des abri-bacs viennent d'être installés sur les secteurs de Noirmoutier Centre-Ville, le Bois de la Chaize et Le Vieil. Chacun peut désormais trier facilement ses biodéchets, en déposant tous les restes alimentaires (épluchures, marc de café, pain, coquille, etc.) dans les bornes prévues à cet effet.

Une carte des implantations est disponible sur notre site internet :

Depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- 100 points de collecte déployés ;
- 60 tonnes de biodéchets récupérés via l'apport volontaire ;
- 275 tonnes de biodéchets collectés toutes sources confondues : compostage individuel, partagé, professionnels.

D'ici fin 2025, tous les campings du territoire seront équipés d'un composteur collectif, pour faciliter le tri des biodéchets même en période touristique.

Ce déploiement permet à chaque habitant et visiteur une solution de proximité pour trier facilement et ainsi contribuer à la réduction des ordures ménagères.



Compostage : et si vous vous lanciez ?

La Communauté de Communes propose des ateliers gratuits de sensibilisation deux fois par mois, sur le site de la déchetterie.

- Mercredi 2 juillet à 11h
- Jeudi 3 juillet à 14h
- Mercredi 6 août à 11h
- Jeudi 7 août à 14h

Inscriptions au 02 51 35 89 89 ou par mail : biodechets@iledenoirmoutier.org

À l'issue de la formation, vous pouvez acquérir un composteur à tarif préférentiel :

- 10 € pour un modèle 400L ;
- 15 € pour un modèle 570L ;
- Le + : un bioseau est offert pour faciliter la collecte dans la cuisine.



Rapportez vos matériels de sport usagés

Une nouvelle filière de réemploi arrive à la déchetterie. Vous avez du matériel de sport ou de loisirs que vous n'utilisez plus ? Offrez-lui une seconde vie !

Déposez vos équipements usagés à la déchetterie : une solution de proximité est désormais en place pour leur réemploi ou leur valorisation.

Quels articles pouvez-vous déposer ?

- **Sports et loisirs nautiques** : plongée, snorkeling, natation (palmes, tuba, masque et lunette de piscine, combinaison...), pêche (canne, fil de pêche, hameçon...), planche de surf, bodyboard, paddle, kayak, ski nautique, planche à voile.
- **Loisirs extérieurs** : matériel de camping, arcs et flèches, trampoline, boules de pétanque, piolets d'escalade...
- **Cycles et mobilités** : vélo, trottinette, skate, rollers (pneus et pièces détachées sont inclus).
- **EPI / Protections** : casque, gilets de sauvetage, corde, mousqueton...
- **Sports de raquette** : raquette, balle, ballon, table de ping-pong...
- **Équitation** : bombe, selle, cravache, mors...
- **Sports fitness, musculation** : tapis de fitness, haltère, appareil de musculation non électrique...
- **Sport de montagne** : skis, snowboards, raquettes, masques, patins à glace, luges, bâtons et chaussures de ski...

Et après ? En avant vers une seconde vie !

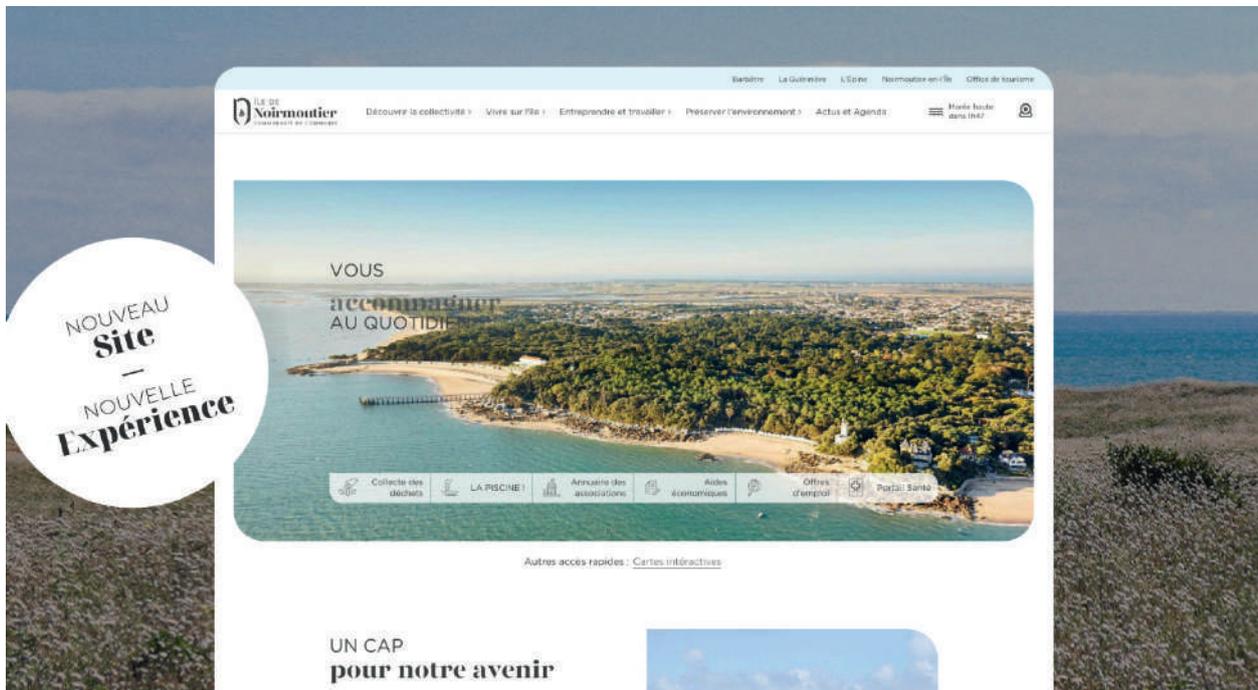
Les équipements en bon état ou réparables sont réemployés.

Les articles trop usés ou hors d'usage sont recyclés ou valorisés.

AGENDA

- **Troc Cyclerie** : 8 juillet de 17h30 à 19h30 à la déchetterie
- **Collecte de l'amiante** : 26 Août sur RDV
- **Conférence Zéro Déchet** : mercredi 17 juillet salle de la Salicorne à La Guérinière
- **Team Trivaou** : du 13 au 25 Août : une équipe d'animateurs de Trivalis sillonnera les 4 Communes de l'île. À travers des jeux et divers supports de communication, la Team Trivaou incitera les passants à adopter les bons gestes de tri en Vendée et à changer leurs habitudes pour réduire les déchets.

Lancement du nouveau site internet



MOTS DE L'OPPOSITION

A moins d'1 an des élections, le bilan financier intercommunal est en constante augmentation : en 2024 soit 1 686 000€, en 2025 il est de 1 830 000€.

Pour compenser cette hausse budgétaire, une solution: le levier fiscal soit plus de 20% d'augmentation.

Comment dans le contexte national actuel où nous connaissons une importante inflation, peut-on encore étrangler les contribuables ?

Comment est-il possible d'avoir une politique de logements et asséner une dépense supplémentaire aux foyers ?

Comment peut-on arguer d'avoir un programme ambitieux jusqu'en 2031 pour un budget de plus de 65 000 000€ cumulés

Comment seront financés ces budgets dans la mesure où l'Etat se désengage de plus en plus ?

Comment ? Comment ? Comment ? La réponse est par conséquent un engagement financier plus important de la population

Chacun de nous aspire à une vie sereine dans un endroit où il fait bon vivre mais où nous voulons pouvoir également consommer. Les ambitions doivent être à la hauteur du bien-être de la population et non de son étranglement budgétaire.

Muriel Couillon, Laurent Soulard

Quand la justice passe...

Le contexte international entre conflits armés et guerres commerciales, l'exigence de l'exercice du pouvoir qui voit nos élus nationaux légitimement contraints de rendre des comptes comme tout un chacun nous laisse une impression de malaise et d'inquiétude sur notre avenir et celui que nous laisserons à nos enfants. Le sentiment d'impunité de certains élus que ce soit au niveau national ou local n'est pas tolérable. Se permettre des largesses avec l'argent public en achetant hors de prix des biens pour la collectivité ou vendre un terrain en dépit des règles d'urbanisme sont autant d'entorses au droit et au bon sens qu'elle qu'en soit l'usage qui en est fait.

Se moquer impunément des règles qui sont le fondement d'une vie en société c'est participer à cette transformation de la nôtre en un monde de non-droit, où la violence tend à s'imposer à tous. Certes répréhensibles, ces délits sont malheureusement peu poursuivis, faute d'une justice suffisamment efficace. Mais il n'y a pas de petits délits, se permettre une conduite non réglementaire c'est la porte ouverte à toutes les dérives et pour le moins le signe d'un état d'esprit malsain. Agir dans la légalité, c'est une simple question de mentalité et d'honnêteté. Mais dans la vie il ne faut pas désespérer et aujourd'hui nous avons le plaisir de voir le glaive de la justice tomber. Quand on s'engage pour servir ses concitoyens, le mot d'ordre ne peut-être, qu'honnêteté, équité et intégrité.

**Dominique Chantoin, Anne Laroche-Joubert,
Nicole Groleau, Jean-Pierre Brunet**

Un musée, des traditions... et un vent de créativité ! À La Guérinière, la petite Brique fait sa révolution !



Pari brillamment relevé pour le musée ! Pour sa saison 2025, le musée crée la surprise avec « Les Briques au musée », une exposition originale et pleine d'émotion signée Étienne Durand, finaliste remarqué de l'émission télévisée Lego Masters. L'exposition vient bousculer les codes en intégrant des œuvres inédites au cœur même du parcours permanent : l'art de construire rencontre l'art de transmettre.

À travers cette exposition, l'artiste mêle sa passion pour la petite brique danoise à la richesse culturelle noirmoutrine. Chaque salle du musée, de la marine à la saliculture, en passant par les intérieurs anciens, accueille une création originale, clin d'œil joyeux et créatif au patrimoine local. Pour les passionnés de ce jeu de construction, Étienne Durand expose également des pièces de sa collection personnelle.

Et si certaines briques vous semblent familières, c'est peut-être parce qu'elles vous ont appartenu, puisque l'artiste réalise son travail à partir de pièces d'occasion.

Une exposition à découvrir jusqu'au 31 octobre 2025.

Et cet été, ne manquez pas les ateliers « Briques » tous les mercredis matin de l'été (du 9 juillet au 27 août) pour les petits bâtisseurs. Renseignements et inscriptions au 02 51 39 41 39, musee@la-gueriniere.fr



La Ville crée une plage pour les chiens toute l'année



Cette année, la Ville offre une nouvelle option pour nos amis à quatre pattes : la plage de la Pointe du Devin, sur la partie dite « Perré des Sénégalais » (à proximité de la plage de Luzeronde), sera accessible aux chiens à toute heure, toute l'année.

« Cette action symbolique permet d'offrir une solution adaptée au public souhaitant profiter de Noirmoutier avec son chien », explique Yan Balat, maire.

L'Île de Noirmoutier est labellisée Toutourisme France. Le Toutourisme est un réseau, regroupant tous les offices de tourisme, prêts à accueillir chaleureusement les fidèles compagnons à quatre pattes. Les professionnels proposent des conseils personnalisés pour le public accompagné de chien.

Pour rappel, d'avril à septembre, les chiens sont autorisés sur l'ensemble des plages de Noirmoutier-en-l'île avant 9h et après 19h, à condition d'être tenus en laisse.



Le Parc de la Rocterie fait peau neuve pour un cœur de bourg plus vert et plus vivant

La Commune de Barbâtre engage un ambitieux projet de réaménagement du parc de la Rocterie, situé en plein centre-bourg. Objectif : offrir aux habitants un espace de nature apaisant, accessible à tous, et résolument tourné vers la préservation de l'environnement.



Véritable trait d'union entre la Mairie, l'église, la Bibliothèque, la maison de santé et la résidence autonomie, le parc de la Rocterie est au cœur de la vie locale. Pourtant, son aménagement actuel, trop minéral et peu lisible, ne répond plus aux besoins des habitants ni aux défis environnementaux. La Commune a donc décidé de le transformer pour en faire un lieu de détente, de promenade et de rencontre adapté à tous les publics.

Les grandes orientations du projet :

- Désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau de pluie ;
- Diversification des plantations pour créer des îlots de fraîcheur et encourager la biodiversité ;
- Gestion douce des eaux pluviales ;
- Reconfiguration des circulations pour mieux relier l'ensemble du parc ;
- Création d'espaces de détente et de convivialité, adaptés notamment aux besoins des seniors, des scolaires et des familles.

Un jardin des sens pensé pour tous les publics

Le futur parc intégrera un véritable jardin des sens, imaginé comme un espace de découverte, de détente et de bien-être accessible à tous. Il s'agira d'un parcours végétal où les textures, les senteurs, les couleurs et les sons seront au cœur de l'expérience, pour éveiller les sens et favoriser la reconnexion à la nature.

Un parc pensé aussi pour les plus jeunes

Le projet prévoit des cheminements doux, la requalification des accès, et la préservation d'espaces destinés aux activités scolaires et périscolaires.

Calendrier prévisionnel

Après validation de l'avant-projet par les élus, les travaux sont programmés pour débuter à l'automne 2025, avec une durée estimée de six mois.

Manifestations de l'été à L'Épine ? Voici les dates à retenir

Musique, danse, art et sport rythmeront, comme à l'accoutumée, la saison estivale de L'Épine.



Retrouvez les traditionnelles **guinguettes** les samedis **26 juillet** et **16 août**, ainsi que les **guinguettes cubaines** les **12 juillet** et **9 août**, de **18h à 22h dans le Jardin de la Mairie**. Sur place : restauration, rafraîchissements et jeux en bois pour petits et grands.

Les fans de chant pourront donner de la voix et profiter des **karaokés en plein air** les **10 juillet**, **31 juillet** et **28 août**.

Chaque **mardi et jeudi à 21h**, concerts ou spectacles animeront le Jardin de la Mairie. Deux soirées spéciales pour les enfants sont prévues : les **24 juillet** et **14 août**, avec un spectacle jeune public suivi d'un cinéma en plein air.

Les artistes de L'Épine exposeront leurs œuvres du **7 au 13 août** à la **salle de L'Atelier**, à l'occasion du salon organisé par la commune.

Enfin, côté sport, deux nouveautés :

- Le **8 juillet à 10h**, lancement du **parcours d'orientation permanent** au parking de la Bosse, avec une marche / course à la recherche du trésor englouti ;
- Le **12 août**, place à l'énergie avec le **festival Zumba Fluo** en nocturne, de **20h à 22h30**, animé par trois chorégraphes.

Rendez-vous cet été à L'Épine pour profiter de toutes ces animations gratuites et passer des moments inoubliables !



VOUS
accompagner
AU QUOTIDIEN

Collecte des
déchets



LA PISCINE !



Annuaire des
associations



Aides
économiques



Offres
d'emploi



Portail Santé

Autres accès rapides : [Cartes interactives](#)

NOUVEAU
Site
—
NOUVELLE
Expérience

UN CAP pour notre avenir

Située au cœur d'un environnement naturel exceptionnel, la Communauté de Communes de l'île réunit les forces vives de notre territoire pour construire ensemble un avenir durable, solidaire et dynamique. À travers des actions concrètes en matière d'aménagement, de développement économique, de services à la population et de transition écologique, nous œuvrons chaque jour pour améliorer la qualité de vie de nos habitants. Notre ambition s'inscrit dans une vision partagée de l'avenir : le **projet du territoire**. Ce document stratégique, fruit d'une large concertation, fixe les grandes orientations pour les années à venir.

[DÉCOUVREZ LE PROJET DU TERRITOIRE](#)



La vie sur l'île 100% PRATIQUE

MOBILITE

HABITAT

Comment s'inscrire au service de Transport à la Demande ?



Je dois me rendre à un rendez-vous médical sur le continent, mais je ne peux pas conduire. Quelles sont mes options ?



Quand commence le service de transport estival Gratibus ?



LES TEMPS FORTS de votre collectivité

Vivez pleinement la vie locale en découvrant les événements à venir.